

avaient 110 personnes par lit, et les Pays-Bas, 130 personnes par lit.

Au Canada, il y a un médecin pour 920 habitants. C'est mieux que dans les pays ayant l'assurance médicale obligatoire comme la France où la proportion est 950, le Royaume-Uni et la Suède. Combien de temps cet état de chose durera-t-il? Ferons-nous face à un exode vers les États-Unis de nos médecins et de nos spécialistes, qui comptent parmi les meilleurs au monde, si nous adoptons un régime universel et obligatoire d'assurance frais médicaux?

Le taux de mortalité au Canada, qui est de 8 décès par 1,000 habitants, est moindre qu'aux États-Unis où il est de 9.4 par 1,000 habitants, qu'en Angleterre et au pays de Galles où il est de 11.6, ou qu'au Danemark, où il est de 9.3. Pour ce qui est de la mortalité infantile, le Canada n'est pas en aussi bonne posture que d'autres pays.

Toutes améliorations des services de santé accordés aux Canadiens proviendront principalement d'une augmentation du personnel. Il faut pour cela des programmes d'agrandissement des aménagements d'éducation et de formation. A mon avis, il y aurait lieu que le cabinet, en examinant ces questions maintenant, décide que l'éducation devrait avoir priorité sur une mesure de ce genre, car c'est par suite de l'éducation que l'on augmentera la productivité du pays et l'aptitude de l'individu à assumer une part de la responsabilité du bien-être du pays, plutôt que d'en charger le contribuable.

A ce propos, monsieur l'Orateur, permettez-moi de répéter ce que j'ai dit au début. Comme la plupart d'entre nous sans doute, j'estime qu'il faut instituer un programme pour régler ce problème. La Commission royale d'enquête a déclaré, à la page 15 du volume 1:

Ce qu'il faut d'abord, c'est un personnel qualifié et suffisant. Cela exige des programmes d'urgence destinés à développer des conditions favorables à l'enseignement et à la formation.

Quels programmes d'urgence le gouvernement a-t-il entrepris jusqu'à ce jour? Aucun. Rien n'a été fait depuis que nous avons lancé le programme de formation professionnelle, à l'époque où nous formions le gouvernement.

Plutôt en contradiction avec cette affirmation, à la page 296 du 1^{er} volume de son rapport, la Commission royale d'enquête sur les services de santé déclare:

...un pays n'a pas à attendre d'avoir comblé toutes les pénuries du personnel de la santé pour établir un régime complet de services de santé.

Ces deux déclarations ne sont pas, j'imagine, totalement contradictoires; on veut dire que la pénurie a été partiellement comblée. Mais il faut instituer un programme d'ur-

gence en matière d'enseignement afin d'obtenir d'abord le personnel qualifié et formé capable de mettre en vigueur ce programme, et ensuite les personnes spécialisées qui peuvent assumer des responsabilités plus importantes et accroître la productivité du pays.

Également difficile à comprendre est la déclaration de la Commission qu'on trouve à la page 11 du volume 1 de son rapport:

Cependant, si considérable soit-il, ce groupe...

Il s'agit du groupe des assurés.

...ne l'est pas assez.

J'imagine que les auteurs du rapport veulent parler du pourcentage de personnes ne pouvant participer aux régimes. J'estime que le gouvernement devrait examiner cet aspect, car il faut un programme à ces gens-là. Mais pourquoi infliger aux contribuables des frais de 600 à 800 millions par an, ou de 4.4 milliards d'ici 1971 pour fournir un programme à des gens qui en ont déjà un excellent? Voilà l'essentiel de mon raisonnement lorsque j'analyse cette mesure qui n'aura pas force de loi avant deux ans même si le gouvernement tient sa promesse. En réalité, il est douteux que des dépenses supplémentaires destinées à fournir une assurance-santé obligatoire améliorent les normes de santé des Canadiens ou accroissent leur prospérité et leur productivité.

La déclaration suivante figure à la page 149 du deuxième rapport annuel du Conseil économique du Canada:

Il nous est impossible de voir de façon précise en quoi l'équilibre national ou interrégional de la croissance économique pourrait être stimulé par un accroissement des investissements de deniers publics dans les services de santé.

Voici un passage qu'on peut lire à la page 100:

Le rendement des «investissements dans les ressources humaines» sous forme de montants consacrés à l'enseignement secondaire et universitaire au Canada serait de l'ordre de 15 à 20 p. 100 par année.

Et voici un autre passage qu'on retrouve à la page 101 du rapport du Conseil économique:

Le taux général de rendement pour l'économie du pays même de tout cet ensemble d'investissements dans l'éducation demeure assez élevé, de l'ordre de 10 à 15 p. 100 peut-être... (ce qui semble laisser entendre) qu'il y aurait peut-être lieu de travailler davantage à faciliter l'accroissement des investissements dans l'éducation...

...domaine auquel le gouvernement devrait, à mon avis, accorder la priorité. Pourquoi le gouvernement gaspille-t-il le temps du Parlement par l'étude d'un régime auquel il n'a pas l'intention de donner suite avant deux ans et alors que le coût de la vie n'a jamais